



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Saint-Girons

Autres communes : Saint-Girons

R500

Appellation : Monument aux morts de la guerre de 1914-1918

Monument(s)

Appellation : Monument aux morts de la guerre de 1914-1918

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 18/10/2018

Étendue de la protection : Inscription en totalité du monument aux morts situé sur la place François Camel

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.